

BC Early Hearing Program

Programme d'Audition Précoce de C.-B.

A service of BC Children's Hospital and the Provincial Health Services Authority
Un service de l'Hôpital pour enfants de la C.-B. et de la Régie provinciale de la santé

Votre bébé entend-il les sons que vous entendez?



Un bon départ pour votre bébé.

Les bruits de la nature nous entourent. Savez-vous si votre bébé entend les oiseaux chanter ou le vent souffler dans les arbres ? Savoir que votre bébé a une bonne audition est important. Les bébés développent la parole et le langage dès leur naissance. Si votre bébé n'entend pas bien, cela pourrait causer des difficultés dans son apprentissage de la parole et du langage. Les examens de l'audition sur nouveaux-nés sont importants pour les familles, car il existe de nombreux recours si la perte auditive est décelée tôt dans la vie du bébé.

Un enfant n'est jamais trop jeune pour un examen de l'audition. Les examens de l'audition du programme d'audition précoce du BC Early Hearing Program (BCEHP) sont un moyen simple et sécuritaire de vérifier l'audition de votre enfant après la naissance.

La perte auditive est-elle courante chez les nourrissons?

Environ 1 nouveau-né sur 300 naît avec une perte auditive. Les chiffres augmentent pour les bébés nécessitant des soins spéciaux à la naissance. Aucun signe apparent ne permet de détecter quel nourrisson souffre de perte auditive, et sans une évaluation précoce, plusieurs déficiences ne sont détectées que

lorsque l'enfant est plus âgé ou scolarisé. Dans plus de la moitié des cas, les pertes auditives sont détectées chez des nourrissons par ailleurs en pleine santé.

Comment est testée l'audition de mon bébé?

L'examen est réalisé soit à l'hôpital (avant que bébé ne parte pour la maison), soit dans une clinique de l'ouïe du système de santé publique. Votre bébé sera soumis à un test d'audition. Le test est très sécuritaire et n'est pas douloureux pour votre bébé. Des sons légers sont joués à l'oreille de votre bébé et un ordinateur mesure les réactions du bébé. Les examens de l'audition fonctionnent mieux lorsque les bébés sont endormis ou calmes.

Si mon bébé n'a pas été testé?

Pour les bébés qui n'ont pas eu de test à l'hôpital, le dépistage est organisé dans une clinique de l'ouïe du système de santé publique, ou par d'autres professionnels des soins de santé. Vous serez contactés pour un rendez-vous. Si vous n'avez pas reçu d'appel dans les deux semaines suivant la naissance de votre bébé, contactez votre régie de santé locale (dans les pages bleues de votre annuaire) pour trouver la clinique la plus proche de chez vous.

Si le test de mon bébé conclut à une perte auditive?

Lorsqu'un bébé échoue au premier examen de l'audition, cela ne signifie pas forcément que le bébé souffre d'une perte auditive. Certains bébés peuvent nécessiter un deuxième examen de l'audition, pour plusieurs raisons différentes. Il est parfois difficile d'obtenir des résultats clairs chez les jeunes bébés, ce qui nécessite plus d'un rendez-vous. La présence temporaire de liquide dans l'oreille du bébé peut aussi rendre les résultats moins précis.

La plupart des bébés réussiront le second examen de l'audition. Si nécessaire, il est très important d'amener votre bébé pour des examens de suivi. Le meilleur moyen de s'assurer de la bonne audition de votre bébé est de vous présenter à toutes les séances de suivi.

Comment sont partagés les renseignements au sujet de mon bébé ?

Le Programme d'Audition Précoce de la C.-B. (BCEHP) est un service de l'Hôpital des enfants de la C.-B. (BC Children's Hospital) et de la Régie provinciale de la santé (PHSA). Afin de vous offrir de meilleurs services, le BCEHP pourrait avoir à partager l'information relative à votre enfant avec des professionnels intervenant auprès de votre famille dans le cadre du programme. Ces professionnels peuvent travailler dans d'autres hôpitaux, cliniques de l'ouïe, unités de santé, centres de développement de l'enfant, programmes d'intervention précoce, écoles, prématernelles et/ou garderies.

Les renseignements personnels sont recueillis suivant les règles de la *Loi sur la liberté d'information et protection de la vie privée de Colombie-Britannique* (BC Freedom of Information and Protection of Privacy Act). L'information est utilisée par le BCEHP pour nous aider à déterminer si nous répondons bien aux besoins des familles, comment nous pouvons améliorer nos programmes et services, et comment nous pouvons assurer des soins de qualité. L'information pourrait être utilisée à des fins de recherche, tel que prévu dans la *Loi sur la liberté d'information et protection de la vie privée de Colombie-Britannique*, section 35.

Pour plus d'information à propos de la collecte ou du partage d'information par le BCEHP, contactez la direction provinciale du programme au 250-519-5725 ou la personne responsable de la protection de la vie privée dans votre région de santé locale.

Pour plus d'information au sujet du Programme d'Audition Précoce de la C.-B., visitez le site Web du BCEHP au www.phsa.ca/earlyhearing ou appelez au 1-866-612-2347



À chaque étape de la croissance de votre bébé, vérifiez sa parole, son langage et son audition:

Vers deux mois, la plupart des bébés...

- Sursautent au son de bruits forts
- Se calment au son de voix familières
- Émettent des sons ressemblant aux voyelles, tels que: « ohh », « ahh »

Vers quatre mois, la plupart des bébés...

- Cherchent du regard la source des bruits ou sons
- Commencent à babiller
- Utilisent une variété de sons aigus dans leurs cris, pleurs et rires

Vers six mois, la plupart des bébés...

- Tournent la tête vers la source des bruits et sons
- Essaient d'imiter les nuances des tons de voix
- Babillent (ba-ba, ma-ma, ga-ga)

Vers neuf mois, la plupart des bébés...

- Imitent certains des sons qu'ils entendent
- Comprennent « non-non » ou « au-revoir »
- Localisent la source d'un bruit émis au niveau (ou sous le niveau) de leur regard

Vers douze mois, la plupart des bébés...

- Disent deux ou trois mots
- Donnent un jouet quand on le leur demande
- Réagissent aux chansons ou à la musique